



UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE  
des ALPES MARITIMES

## DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

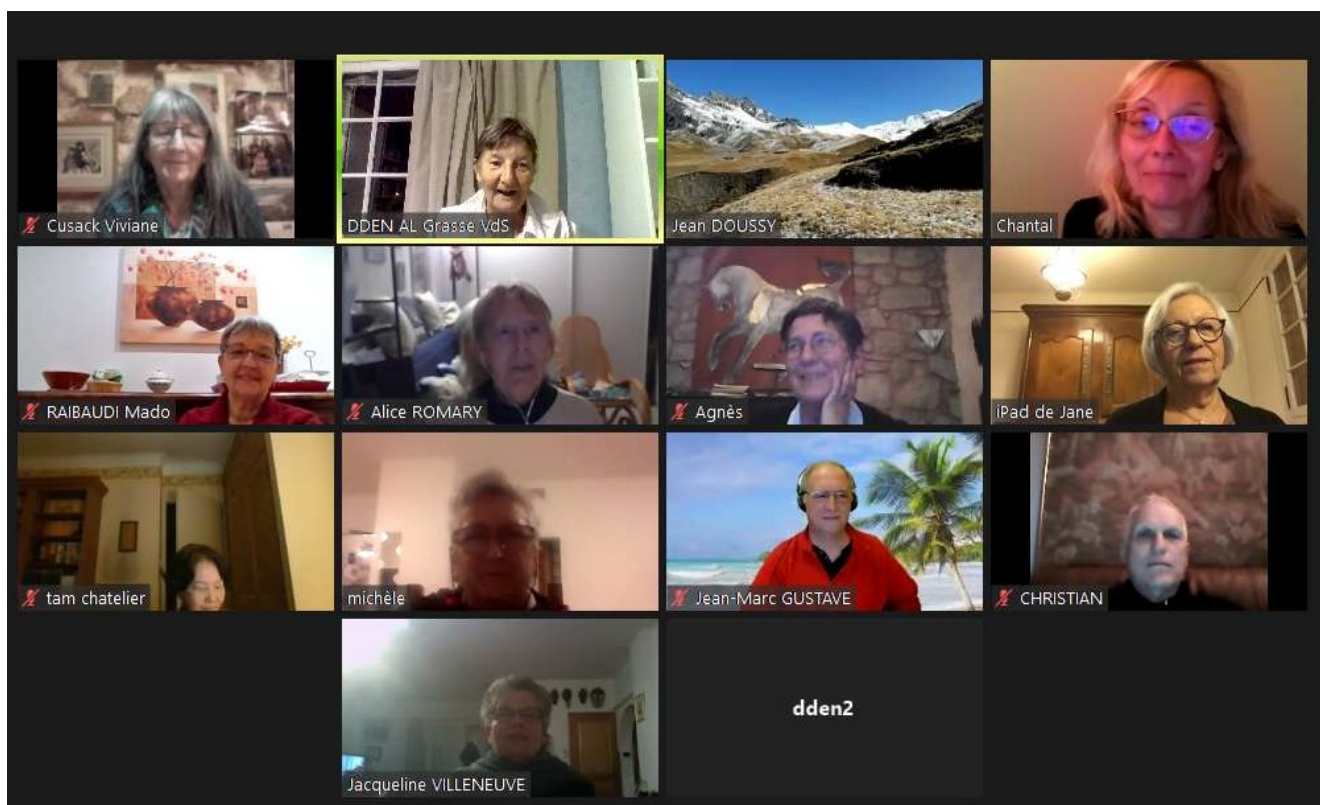
Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine  
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

### COMPTE RENDU

#### REUNION de BUREAU virtuel

du vendredi 12 février 2020 à 18h

Compte tenu de la pandémie de coronavirus qui continue de sévir en France, la réunion du bureau élargie s'est effectuée par ZOOM, avec convocation par mail. En fin de séance, une prise de photo des participants vaut signature de présence



Étaient présents : Agnès BOUSIGUES, Tâm CHATELIER, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Jane GUINVARCH, Jean Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Michèle PIGNAULT, Mado RAIBAUDI, Alice ROMARY, Denise TETE, Jacqueline VILLENEUVE

Sont excusés les autres DDEN de la délégation

## **I - Accueil :**

Avant de faire un tour de table pour choisir la méthode de rencontre pour notre réunion en Assemblée Générale et Assemblée Trimestrielle (par visio ou en présentiel), Michelle excuse l'absence de Laurent Pascal, nouveau DDEN en attente de confirmation de notification par l'IA. Il avait été convenu verbalement de son accord pour être affecté aux écoles du Haut-Pays afin de remplacer Henri, qui n'a pas renouvelé son mandat. Michelle prendra contact à nouveau avec Laurent

## **II- Préparation de notre réunion Assemblée Générale, suivie de l'Assemblée Trimestrielle du mercredi 17 mars à 18h**

- Modalités :Après un tour de table, la décision a été prise pour faire ces rencontres **par visio-conférence ZOOM**. Michelle adressera par mail la convocation et annexes pour un rendez-vous à 18h avec le lien ZOOM ainsi qu'une vidéo explicative pour connexion facile. **Une prise de photo des participants vaudra signature de présence et les votes pour chacune des résolutions se feront à main levée. (L'enregistrement de la visio pourrait se faire si les participants donnent leurs accords)**

- **Ordre du jour de L'Assemblée Générale** : travail sur l'ordre du jour pour les points administratifs à faire approuver en assemblée

- Rapport moral et rapport d'activités 2020 : Michelle doit l'envoyer à tous pour information et attend les retours pour correction
- Comptes, Bilan financier 2020 : Chantal est à jour (voir en PJ)
- Cotisation 2021 membres actifs et honoraires à 36€ (cotisation fédération 10€- union 14€ - AL2€- revue papier 10€) : les chèques sont collectés dès à présent par Chantal ou peut être réglé par virement (voir RIB en PJ). Les dons sont toujours les bienvenus.
- et budget prévisionnel 2021
- Les membres du Conseil d'Administration ont été nommés pour 4 ans jusqu'au 31/8/2021 donc pas de vote à prévoir
- Renouvellement du vérificateur aux comptes pour un an. : Christian Lavaux

- **Ordre du jour de L'Assemblée Trimestrielle** :

approbation du compte-rendu de la précédente Assemblée Trimestrielle du 28 septembre 2020 au Centre Culturel à Grasse ( voir pièces jointes) et ordre du jour à définir avec points divers qui pourront être ceux évoqués ci-dessous :

### **Actualités et actions à conduire depuis la dernière assemblée trimestrielle du 28 septembre 2020 :**

- a) Mise au point de notre liste des écoles par DDEN :
- b) la carte scolaire : ouvertures, fermetures suite au CDEN de février 2021
- c) présentation des statistiques rapports de visite de notre délégation par Jean Doussy
- d) échos de nos écoles et situation à ce jour face à la pandémie
- e) Commissions de sécurité : les dates
- f) distribution des livres offerts aux écoles : le point et la suite à donner
- g) et toujours échos de nos écoles

### **Vie de l'Union départementale**

- le renouvellement quadriennal pour 4 ans 2021-2025 : la suite
- l'assemblée générale : convocation à venir

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> → professionnel : (mot de passe : dden06-06)

### **III- la vie dans nos écoles :**

- **rapports de visite** : Nous rappelons que ces rapports, compte tenu de la difficulté à rencontrer les directeurs, peuvent être rendus encore tout ce mois de Février. Michelle attend pour archives, les copies de 19 rapports sur les 70 écoles. Félicitations aux DDEN de la délégation qui ont, comme toujours, su faire ce travail avec attention. Nous demandons à tous ceux qui n'ont pas pu encore faire leur rapport d'en préciser à Michelle la raison, en vue de statistiques : exemples déjà donnés : *difficile de joindre la directrice car aucune décharge, pas eu de CE, pas d'intérêt du rapport si pas en présentiel* – Jean Doussy envoie à tous les DDEN pour information sur la vie des écoles, le relevé des commentaires des rapports – Il nous présentera en Assemblée Générale, son montage des statistiques 2020 pour notre délégation. Il fera idem pour l'ensemble de l'Union06 en AG de l'Union

- **commission de sécurité** : le calendrier prévisionnel des dates de commissions de sécurité a été adressé par mail le 25 janvier et chacun aura à s'y référer. Seulement en cas de changement, Jean Marc saura prévenir le DDEN – Nous rappelons que cette mission reste à faire en présentiel et est soumise aux mêmes règles de préconisation COVID suivies par chacun

- **Conseils d'école (CE)** : Monsieur Guitton nous avait signalé qu'à partir du 2ème trimestre scolaire, ils devraient se tenir par visio sur la circonscription du Val de Siagne

Jane : La Roquette prévu en visio, le CE a été remplacé et fait en présentiel avec 15 personnes selon une dérogation officielle avec dépassement sur l'heure du couvre feu

à noter que la recommandation de rassemblement maximum de 6 personnes est réservée au privé

Mado : à Mouans CE fait en visio

- **carte scolaire** : le [Conseil départemental de l'Éducation nationale \(CDEN\)](#) a eu lieu ce 12 février – nous attendons des informations de Richard Rosso de l'Union qui y a participé en qualité de représentant des DDEN :

Christian maternelle Rebuffel de 5 classes fermeture d'une classe prévue. Parents et enseignants font le forcing pour l'éviter car le seuil de fermeture et de réouverture est très faible.

Chantal : manifestation ce jour à Nice, face au rectorat contre la fermeture de classes sur 3 écoles de Grasse (dont St Jacques pour une perte d'effectif sur 5 élèves seulement)

Mais nous avons bien compris, suite aux rencontres avec les IEN, qu'une ouverture de classe implique une fermeture

à savoir : le CDEN, sa saisine est obligatoire notamment sur la répartition des classes, mais donne aussi son avis sur les nominations (suite au renouvellement quadriennal) des délégués départementaux (DDEN)

-**problèmes cas COVID-19** : des fermetures de classes et d'écoles

Pégomas, Jean Rostand fermée 1 semaine suite cas chez les animateurs

Peymeinade, maternelle Fragonard fermeture de l'école suite cas chez le personnel communal

**sorties ski :** Elles n'ont pas pu avoir lieu pour Grasse – La Caisse des écoles cherche des propositions de sorties alternatives avec le même budget par contre ont pu profiter des sorties SKI à Gréolières, les élèves de Spéracédès, ainsi que toutes les écoles du Haut Pays

selon mail de Brigitte, signalement par les enseignants des difficultés rencontrées à l'élémentaire de Pra d'Estang : aucune solution pour obliger les familles à faire porter aux enfants des masques chirurgicaux

**- Formation des nouveaux DDEN :** Jean Marc précise être en attente de Serge (binôme pour la formation) qui n'a pas d'internet pour le moment. Compte tenu que cette formation se fera en visio, ils nous informeront de la possibilité ou non d'ouvrir cette formation à tous.

#### IV- le point administratif :

- Chantal fera un rappel pour le paiement de la cotisation 2021
- après réception du CERFA envoyé à tous par le trésorier général de l'Union, remarque a été faite sur le calcul du versements ouvrant droit à réduction d'impôt. Michelle demande que chacun puisse vérifier la somme indiquée sur leur document par rapport à leur déclaration d'abandon de créance (indemnité kilométrique) + la part déductible sur le montant de la cotisation pour 26€ + les dons éventuels et puisse informer Claude en cas de différence.
- Nous adresserons de façon systématique toutes les convocations et compte rendus à nos amis de Valbonne, bien isolés

**Date à retenir et convocations à recevoir :**

**AG et AT le mercredi 17 mars à 18h zoom**

**AG de l'UNION 06 : voir date et heure ??**

*Michelle MESSIN, présidente*

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*

#### **RAPPEL**

\*Les réunions de bureau sont ouvertes à TOUS les DDEN de la délégation de Grasse-Val de Siagne.

\*Chacun(e) peut venir y exposer les points qui le préoccupent dans son école, y chercher conseil et/ou appui, faire des suggestions pour la bonne marche de la délégation.

**\*Instance destinée à « décongestionner » l'ordre du jour des réunions trimestrielles de la Délégation, la réunion de bureau donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé à tous les DDEN de la délégation.**